

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	ARRIVÉES	Départs p <sup>r</sup> Cahors	as de communication avec Cahors depuis le service d'été de la Compagnie du Midi.	
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.		
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 s.		
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —		

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 18 Septembre.

### La crise Agricole.

La politique économique a consisté jusqu'ici à sacrifier l'agriculture nationale aux producteurs étrangers, sans aucun avantage pour les consommateurs français. La vie et les subsistances sont plus chères que jamais dans les villes grandes et petites, et l'introduction des blés étrangers en franchise de tous droits n'a pas fait baisser d'un centime le prix du pain dans les grands centres de population ; les agriculteurs des campagnes ont été roïnés par l'introduction des blés et des bestiaux étrangers, sans aucun profit pour les ouvriers des villes.

Les conseillers généraux se sont préoccupés de ces graves questions économiques dans leur dernière session. Ils ont examiné le projet de loi tout à fait insuffisant déposé sur le bureau des Chambres à la veille des vacances par le ministre de l'agriculture, M. Méline, et tendant à relever dans une faible mesure les droits de douane sur les animaux vivants et la viande.

Le conseil général de l'Aisne a demandé qu'on mit un droit, non-seulement sur les bestiaux, mais aussi sur le blé venant du dehors et que des tarifs beaucoup plus élevés que ceux proposés par M. Méline fussent établis.

Dans le Loiret, un des membres les plus distingués du conseil général, M. le marquis de Courcy a fait adopter par l'unanimité de ses collègues un vœu fort important, tendant au relèvement des tarifs de douane sur tous les produits agricoles étrangers sans exception, sur les céréales comme sur les bestiaux.

Enfin, au conseil général du Pas-de-Calais, dans la séance du 21 août dernier, M. Densy, ancien député a prononcé un discours des plus remarquables, à la suite duquel cette assemblée départementale a voté également, à l'unanimité,

une proposition tendant à l'établissement de droits compensateurs.

M. Densy a justement fait ressortir que, sous le régime actuel, la production nationale est absolument sacrifiée aux intérêts des nations voisines ; tous nos produits agricoles, y compris le blé, n'arrivent sur nos marchés qu'après avoir payé, sous diverses formes d'impôts 34 0/0, c'est-à-dire plus d'un tiers du revenu de la propriété foncière, tandis que, au contraire, les denrées agricoles étrangères entrent en France en payant un simple droit de statistique : le blé 60 c. par 100 kil., les farines 1 fr. 20 par même poids.

Ce n'est pas tout, les producteurs étrangers jouissent de tarifs de chemins de fer si exceptionnellement favorables qu'une marchandise partant de Londres pour Paris paie 21 francs de moins que la même marchandise expédiée de Boulogne pour la même destination, et que les primeurs de Pesh arrivent à Paris, à transport réduit, par trains spéciaux, au grand préjudice des primeurs d'Avignon, pour lesquelles on réclame en vain les mêmes avantages.

Devant une situation économique aussi anormale, il était impossible de rester plus longtemps sans protester et de ne pas élever la voix pour demander au Gouvernement non pas un privilège pour la production nationale, mais au moins l'égalité par l'établissement, fort équitable, de droits compensateurs.

Une taxe d'entrée sur les blés étrangers n'élèvera pas le prix du pain : elle n'aura pour conséquence que d'encourager en France la culture de blés et d'en doubler la production.

Les entrées considérables de bestiaux depuis 1881 n'ont pas produit de baisse dans le prix de la viande de boucherie ; les importations de farines de l'Amérique et de l'Inde n'ont pas amené une baisse d'un centime sur le prix du pain dans les villes.

Au contraire, quand on s'est décidé à prohiber l'entrée des porcs américains, le résultat a été de l'aveu de la chambre syndicale de la boucherie de Paris, que « jamais la viande de porc n'a été aussi saine, aussi abondante, à si bas prix. »

Les éleveurs français, reprenant courage, ont, en effet, doublé la production, et la baisse s'est immédiatement affirmée. Il en sera de même pour les céréales et pour les bestiaux, et si le gouvernement se décide enfin de protéger la production française, les agriculteurs français seront sauvés de la ruine qui les menace. Ce résultat est assez important pour que l'on se préoccupe de l'atteindre.

### L'ENTRÉE DES CÉRÉALES

Dans leur entrevue d'hier avec les conseillers généraux de l'Aisne, MM. Jules Ferry et Méline ont déclaré que le dépôt du projet élevant les droits d'entrée de céréales, surtout du blé, était une chose grave et complexe. Ils ont formulé des réserves catégoriques à ce sujet, déclarant que le gouvernement ne pourrait pas prendre l'initiative d'un pareil projet.

Les conseillers généraux insistent et affirment que la crise agricole prendrait d'ici un an une gravité exceptionnelle, les ministres ont promis de chercher une solution.

De l'aveu même du *Journal officiel*, nous nous trouvons en présence d'un déficit de 45, 658,200 fr. les recettes budgétaires prévues.

Il y a dans le bilan de ce déficit des chiffres malheureusement trop significatifs.

13,644,500 fr. en moins sur les droits de transmission d'immeubles entre vifs montrent clairement que la propriété est gravement atteinte : les ventes de maisons et d'immeubles sont arrêtées.

Des chiffres avoués par le gouvernement, il

résulte que le déficit pour les droits d'enregistrement s'élève, à lui seul, à près de 28 millions.

Le produit des lettres n'augmente plus, comme autrefois, d'année en année ; il reste au contraire stationnaire.

Il n'y a plus d'affaires et, partant, plus de correspondances ; dans la stagnation des affaires, plus de transactions et, par suite, plus d'actes à enregistrer.

### Revue des Journaux

La Presse s'occupe des deux questions capitales de la semaine : Les élections législatives et de la guerre de Chine.

Nous citons les organes des diverses opinions :

#### On lit dans le *Télégraphe* :

En politique, ne pas avancer c'est reculer ; on peut appliquer à l'idée républicaine ce que Voltaire disait de l'âme :

Elle est un feu qu'il faut nourrir,  
Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.

A quoi attribuer ce temps d'arrêt, si ce n'est ce

Tout d'abord, on ne peut pas se méconnaître, aux inquiétudes qu'inspirent aux électeurs les difficultés financières et les entreprises lointaines, deux choses qui leur rappellent à la fois les plus mauvais côtés de l'Empire. Mais à cette cause indéniable il faut en ajouter une autre, dont les effets se sont déjà manifestés dans de précédentes élections et dont, nous le craignons bien, nous ne retrouverons que trop l'influence dans celles de l'avenir. Nous voulons parler des tendances exclusives et dominatrices d'une portion du parti républicain.

Tout ce qui, — non plus dans les rangs de l'extrême gauche, mais parmi les républicains modérés, — laisse percer quelque velléité de résistance, tout ce qui ne montre pas une suffisante souplesse dans l'obéissance et ne suit pas assez docilement le mot d'ordre est aussitôt excommunié,

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(21)

## LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

— Je t'aime... murmura-t-il.

Un bruissement singulier, semblable à un éclat de rire lointain, se fit entendre. Jeanne se leva toute droite.

— Cette fois, dit-elle, je ne me suis pas trompée et j'ai bien entendu.

— Moi aussi.

Loïc alla au jardin. Mais, au lieu d'aller seulement sous les arbres, comme la première fois, il voulut faire le tour des allées. Il ne vit rien, ne remarqua rien. Et pourtant, cette fois-ci, Jeanne n'avait pas rêvé. Il avait entendu comme elle cette espèce d'ironique éclat de rire qui répondait à leur baiser. La jeune femme tremblait.

— C'est singulier, dit-elle avec un pâle sourire, je ne suis pas peureuse d'habitude. Je ne sais pas ce qui m'a prise tout à coup aujourd'hui...

— Je devine ce que c'est, répliqua Loïc. Par ces chaudes journées de juin, beaucoup de Parisiens vont à la campagne : l'un deux nous aura vus...

— Impossible, le chalet est entouré d'arbres qui le masquent entièrement.

— On peut-être monté sur un arbre.

— Oh !

— Enfin, ma chérie, n'aie pas peur. Tu comprends que si quelqu'un voulait venir ici pour commettre une mauvaise action, il n'aurait garde de nous avertir de sa présence, de telle sorte que nous puissions nous mettre sur nos gardes.

Une autre raison acheva de rassurer Jeanne. Les jalousies de fer enfermaient le chalet d'une sorte de rempart infranchissable. Un malfaiteur pourrait peut-être pénétrer dans le jardin, mais il lui serait impossible de se glisser dans la maison.

La pendule sonna minuit.

— Pars, il se fait tard, dit Jeanne.

— Déjà !

— Tu sais que je n'aime pas, lorsque tu ne restes pas avec moi, te voir traverser le bois de Boulogne trop avant dans la nuit.

— Oh ! n'aie pas peur.

— Es-tu armé ?

— Oui.

Loïc ne sortait jamais sans avoir un revolver coup de poing dans sa poche. Jadis il n'aurait pas pris cette précaution, mais les épreuves l'avaient rendu prudent. Jeanne sonna Rose et le valet de chambre.

— Fermez partout, dit-elle.

Ils se quittèrent pour douze heures seulement. leurs adieux furent aussi long que s'ils se quittaient pour toujours. Comme ils s'aimaient ! Comme leur âme se fondait dans un même baiser, Loïc l'embrassa une dernière fois et sortit. Avant de s'éloigner, il jeta un dernier regard sur le chalet. On venait de clore derrière lui la gran-

de jalousies qui fermait le salon. La maison était gardée. Il crut qu'il n'avait rien à craindre. Il sortit du jardin et se trouva dans l'allée du bois.

— Pauvre Jeanne ! pensa-t-il, comme elle est peureuse ce soir, elle qui a tant de courage.

Il s'arrêta court. Une idée lui venait.

— Si c'était un pressentiment ? Mais non, c'est impossible. Personne ne la sait à Paris, et tout le monde la croit loin d'ici. Je suis fou, moi aussi ! Je l'ai vue trembler, et c'est assez pour que je tremble à mon tour. Il est tard ! vite, en route !

Il disait cela, mais il restait immobile.

— Décidément, murmura Loïc après un silence, je ne serai tranquille, que lorsque je me serai assuré par moi-même.

Il revint sur ses pas. Le silence le plus complet continuait à régner autour du chalet. La nuit, comme lorsque le ciel d'été est clair, paraissait lumineuse. Loïc marchait sur un tapis de mousse qu'assourdissait le bruit de ses pas. Il rentra dans le jardin ; déjà il approchait du chalet, quand il crut entendre devant lui un grincement à peu près semblable à la morsure d'une lime sur du fer. Pourtant, la nuit, quand on est inquiet, le silence prête un tel aspect fantastique aux choses, que le baron de Maudreuil ne voulut pas attribuer plus d'importance qu'elle n'en méritait, sans doute, à son impression.

— Pour plus de sûreté, dit-il, je ferai le tour du chalet.

Il le fit deux fois et ne vit rien.

— Ah ! je suis rassuré, pensa-t-il.

Loïc avait mal vu. S'il avait mieux examiné, il aurait aperçu, caché dans le renfoncement de l'escalier du sous-sol, un homme habillé en jardinier du bois de Boulogne. Quand le baron eut disparu, cet homme sortit de sa cachette et se remit à mordre de sa petite lime la membrure de fer d'une jalousie.

### XIV

#### LE MARIAGE

Le lendemain matin André Darcourt entra de bonne heure chez Loïc. Le jeune homme rayonnait.

— Eh bien, dit Loïc en tendant la main à André, commences-tu à moins t'impatienter ?

C'est le lendemain que devait avoir lieu, à l'église et à la mairie de Louveciennes, le mariage d'André Darcourt et de Blanche de Maudreuil. L'hôtel de la rue de Lisbonne avait, ce matin-là, comme un air de fête, bien qu'on sentit planer sur cette maison la noire tristesse qu'y avait jetée la mort du chef de famille. On n'avait invité au mariage que quelques parents. Blanche avait pour témoins deux hauts fonctionnaires, ses proches parents, André deux de ses amis. La corbeille n'avait pas été achetée pour le moment ; la jeune femme était en deuil, sa mère avait voulu attendre, pour cette emplette, qu'il fût permis à la nouvelle mariée de faire sa rentrée dans le monde.

On avait signé le contrat quelques jours auparavant, par-devant deux notaires. Il était spécifié dans ce contrat que Mademoiselle Blanche de Maudreuil apportait à son fiancé la somme ronde

livré au bras secourable de l'administration et exécuté par les journaux de la coterie. Il n'est plus question d'opinion politique; les opinions, les nuances même ne diffèrent en rien: mais on est de la petite église ou l'on n'en est pas, et c'est ce qui décide de l'apothéose ou des gémonies.

Voilà dans quelles conditions se font aujourd'hui les élections; faut-il s'étonner si la République ne progresse pas?

On lit dans le *Figaro*:

Les peuples reviennent aux principes tutélaires qu'ils avaient un instant méconnus. Le vent a changé, comme il arrive parfois en mer, et le navire, après avoir heurté l'écueil, suit une autre direction, qui le ramène au port.

Il y a là « un revirement, incomplet encore, sans doute, mais manifeste et indéniable de l'opinion ». La réaction est commencée, elle ne s'arrêtera plus.

Le *Soleil* dit que le parti monarchiste et conservateur a doublement à se féliciter des scrutins de dimanche, où ses candidats ont triomphé à Nantes et à Angoulême, en dépit des manœuvres de la dernière heure, imaginées par l'opportunisme contre les candidats.

Cela prouve, dit-il, que l'opinion publique s'éloigne de plus en plus de la République et que le parti conservateur doit avoir courage et confiance.

\* \* \*

On lit dans le *National*:

Le président du conseil persiste à poursuivre l'exécution de son plan en Chine et à distribuer, à José homéopatique, des horions aux fils du Ciel. Nous souhaitons de toutes nos forces que cette méthode donne les résultats espérés.

En s'obstinant à ne pas appeler les choses par leur nom et à ne point confesser que le fait de brûler les arsenaux, de faire sauter des navires et de détruire leurs équipages, constitue l'état de guerre déclarée, M. Jules Ferry a pu donner satisfaction aux politiques qui ne veulent point que la question de paix ou de guerre soit agitée à propos des élections sénatoriales ou législatives; mais il s'est privé du même coup de l'autorité nécessaire pour réclamer et obtenir, sans coup férir, du Parlement et de l'opinion publique, les sacrifices nécessaires en hommes et en argent.

En effet, le jour où les électeurs seront pénétrés de cette idée que nous ne faisons pas la guerre en Chine et que nous nous bornons à pratiquer « la rétorsion », ils jugeront sans doute que « la rétorsion » est un divertissement trop coûteux et dont l'enjeu n'est pas en rapport avec la mise de fonds qu'il exige.

Où bien, aux élections générales, on continuera péniblement à pratiquer la politique de rétorsion, et dans ce cas, on fournira une arme redoutable aux adversaires de la République qui n'auront pas de peine à démontrer que cette guerre est la pire.

Où bien, on voudra, pour retenir les électeurs, mettre à tout prix fin à la lutte engagée avec la Chine, et on en finira en payant ce dénouement d'énormes concessions qui rendront nuls les résultats si péniblement acquis par l'héroïsme de nos soldats et le patriotisme du pays.

On lit dans le *Télégraphe*:

Il nous souvient encore d'une conversation qui avait pu traverser les murs épais entre lesquels se tiennent les conseils des ministres.

La carte du Tonkin était déployée sous les yeux du conseil. Un membre du cabinet (il ne l'est plus en ce moment) exposait ses opinions sur la marche

à suivre dans les opérations:

Ce qu'il importe, disait-il, puisque vous voulez à tout prix prendre pied dans ces parages, c'est d'occuper le Delta, vous tiendrez les débouchés, vous serez les maîtres du commerce.

Mais il faut concentrer votre établissement dans un cercle restreint de postes solides, faciles à garder avec un faible effectif; grâce aux apparences modestes de votre conquête, vous déjouerez les entreprises contraires, vous désarmerez les rivalités, et en même temps vous laisserez intacte la défense continentale.

Le reste sera une affaire de temps.

Avec des administrateurs vigilants mais désintéressés, des émissaires prudents, votre établissement fera tache d'huile. Si quelques colonies sont nécessaires, elles auront l'appui de flottilles spéciales, et, dans tous les cas, un bon réduit en cas d'insuccès.

En renonçant ainsi à un coup de foudre, vous préparerez plus sûrement le succès final de l'entreprise.

Ces paroles avaient produit un bon effet sur le conseil. Mais l'un des ministres, non des moins importants, mettant le doigt sur un point situé au-delà des *Rapides*, au milieu d'une zone encore inoccupée aujourd'hui, répliqua vivement: « Oui, mais il y a des mines là! »

La séance fut levée. L'occupation du Tonkin était décidée. Ces extensions successives de la conquête, qu'on a présentées aux Chambres comme des conséquences des faits de guerre, étaient depuis longtemps arrêtés dans les vues du gouvernement.

Eh bien! je le demande à tous les hommes sincères, je le demande à la *République française*, au *XIX<sup>e</sup> Siècle*, au *Temps*, n'était-ce pas à ceux qui avaient conçu la politique coloniale de faire immédiatement aboutir le projet d'armée coloniale?

On lit dans la *République française*:

« Si la France ne pousse pas vigoureusement ses opérations jusqu'au bout, si elle n'inflige pas aux Chinois l'humiliation « d'une nouvelle occupation de Pékin », les Chinois s'imagineront dans leur vanité que, grâce aux progrès qu'ils ont faits, ils sont désormais de taille à lutter contre n'importe quelle puissance européenne. »

« Une nouvelle occupation de Pékin, voilà où l'on vise; on se décide à l'avouer enfin. Seulement, pour occuper Pékin, il faut mettre sur pied et envoyer à quatre mille lieues de France une armée de 40,000 hommes; il faut en outre dépenser 150 à 200 millions. »

« En désorganisant complètement notre armée, en renonçant au plan de mobilisation, on trouvera sans doute les 40,000 soldats; mais dans quels coffres M. Tirard compte-t-il puiser les 200 millions? »

« A coup sûr, ce n'est pas dans ceux du Trésor, puisqu'ils sont vides. »

### Informations

Le *Télégraphe* annonce la retraite de M. Hérisson, ministre du commerce.

Ce serait à M. Devès, dit le *Télégraphe*, que le portefeuille du Commerce serait offert.

RAPATRIEMENT DES TROUPES EN TUNISIE  
Le *Temps* reçoit de son correspondant de Marseille la lettre suivante:

Marseille, 15 septembre.

La Compagnie transatlantique vient d'être

— Tes agents t'ont-ils adressé un rapport nouveau? demanda André à son ami, au moment où la famille se mettait à table pour le déjeuner?

— Non.

Madame de Maudreuil allait toujours s'affaiblissant depuis son retour de Bourgogne. Loïc l'avait vue dépérir sous ses yeux, il avait pu noter, pour ainsi dire, les aggravations du mal. Claire supportait tout sans se plaindre. On eût dit qu'elle sentait que c'était un châtement pour elle. En vain Loïc avait voulu appeler en consultation les médecins les plus célèbres de la Faculté, la baronne avait toujours refusé. Ce matin, qui précédait celui où sa fille devait se marier, les ravages du mal secret qui dévorait madame de Maudreuil étaient plus visibles encore. Ses cheveux blancs, soyeux dont jadis elle était si fière, étaient devenus gris. Son teint rosé avait disparu, le visage se couvrait d'une pâleur mate et uniforme, marbrée çà et là de plaques rouges. Ses yeux brillaient de fièvre.

— Maman, je t'en supplie, soigne-toi, lui disait quelquefois Blanche.

— Me soigner! et pourquoi, mon enfant?

— Tu es malade!

— Petite folle! crois-tu que si j'étais malade, je ne voudrais pas me guérir? Est-ce que je ne t'aime pas? Est-ce que cela ne me briserait pas le cœur de te quitter?

Il y avait eu entre la mère et la fille une comédie sublime. La mère souriait, mettait du fard à ses joues pour se donner, des airs de femme heureuse; la fille, elle feignait de croire ce que madame de Maudreuil lui disait, et ne croyait

avisée de prendre des mesures sur le rapatriement, par fractions de 5.500 hommes de la division d'occupation de Tunisie.

Le premier départ de la Goulette comprendra 1.000 hommes, qui prendront passage sur le paquebot *Abd-el-Kader*. Les autres convois se succéderont à intervalles indéterminés.

Ce journal ajoute: Si le ministre de la guerre a réellement l'intention de diminuer la division d'occupation de la Tunisie dans les proportions que signale la dépêche, nous faisons dès maintenant toutes nos réserves sur l'opportunité d'une pareille mesure.

### La situation en Egypte

La situation générale de l'Egypte empire depuis l'intervention anglaise. Les doctrines arabistes continuent à s'étendre comme une tache d'huile, corsant de plus en plus le caractère d'acuité de la crise agraire. Ce n'est pas une ligue; ce n'est pas l'œuvre d'un comité ni le résultat d'un travail de meneurs. C'est plus grave; c'est la résistance fractionnée chez chaque individu; résistance opiniâtre que le gouvernement, ou plutôt que l'ombre de gouvernement laissée debout par les anglais, et impuissante à briser.

Le *Phare d'Alexandrie* publie un procès-verbal, dressé par un hoissier, duquel il résulte que ce fonctionnaire, parti dans un village pour exécuter un jugement contre un débiteur récalcitrant, a reçu de cet homme la réponse qu'il ne connaissait ni juges, ni tribunal, et qu'il ne payerait pas.

L'hoissier se présenta alors chez le mudir et les autorités du village, qui déclarèrent être impuissants à pouvoir faire respecter son mandat.

Des faits absolument semblables, sont déjà très nombreux et se renouvelleront plus nombreux chaque jour.

Telle se présente la crise!

Quant au commerce, il agonise. Plus nombreuses et plus pressées que jamais, s'étalent sur les murs d'Alexandrie et du Caire, les affiches de « liquidation » et « vente de mobilier », de gens qui ne trouvent plus à vivre sur cette terre du Nil, jadis bénie, partent vers une terre plus hospitalière. On en retrouverait beaucoup déjà en Tunisie, de ces expropriés d'Egypte, et il se crée en ce moment un commencement d'émigration pour le Tonkin.

Nous laissons à qui de droit de méditer sur ce mouvement d'abandon d'un pays non anglais, râlant entre des mains anglaises.

### AFFAIRES D'EGYPTE

Le *Times* publie la dépêche suivante:

Berlin, 15 septembre.

Trois grands navires de guerre allemands seront envoyés en Egypte, pour assurer la protection des nationaux allemands. Ces bâtiments coopéreront avec les bâtiments autrichiens qui mouillent dans les eaux égyptiennes.

### EN BELGIQUE

Soivant une dépêche de Bruxelles adressée au

*Matin-Français*, le bourgmestre aurait été, hier soir, dans un concert qui a été donné au Waux-Hall, l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de la foule.

Après le concert, une manifestation hostile aurait eu lieu devant le ministère et devant les différents établissements catholiques.

La police, intervenant, a empêché tout désordre de se produire.

### LA GUERRE DE CHINE

#### Bataille de Fou-Tchéou.

Shang-Hai, 17 septembre.

Deux mille hommes de troupes françaises ont débarqué dans la passe Kimpai, près Fou-Tchéou, et mis en déroute les forces chinoises en leurs faisant subir de grandes pertes.

Les troupes chinoises sont maintenant en pleine retraite.

— Le *Paris* dit que l'ambassade chinoise à Berlin espère qu'on s'en remettra à une médiation des puissances.

Li-Fon-Pao viendrait prochainement en France. Le même journal ajoute que ni le gouvernement, ni l'opinion n'accepteraient une médiation.

— Il est inexact que les troupes de terre actuellement en France, doivent être envoyées au Tonkin.

La *République française* conseille d'attaquer Nankin, pour amener la Chine à résipiscence.

### TRIPLE ALLIANCE

Le *Daily-News* télégraphie de Vienne que M. de Bismarck, M. Kalnoky et M. Giers ont conféré pendant que les empereurs chassaient.

On croit que la triple alliance est conclue.

Les *Débats* constatent que l'entrevue de Skiernewice est de nature à rassurer l'Europe.

— Une explosion de dynamite a eu lieu, mardi soir, à Montceau-les-Mines, près de la chapelle de Magny. Les dégâts sont purement matériels.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

Les obsèques de M. Faurie, conseiller à la Cour d'Agen ont eu lieu hier, à Francoulès.

M. Arnault, juge d'instruction à Cahors a prononcé, sur la tombe de notre compatriote, un excellent discours que nous reproduirons au prochain numéro.

### CLASSEMENT DES VOLONTAIRES D'UN AN

Les capitaines chargés de diriger, dans le corps de chaque arme, l'instruction des engagés conditionnels d'un an, ont reçu l'ordre de procéder, d'ici au 15 octobre, à un classement des

à Jeanne avec un sourire malicieux.

— Non.

— Ni un sylphe qui éclate de rire quand il voit ceux qui s'aiment s'embrasser, ni un stryge venant la nuit errer dans les jardins?

— Méchant!

— Nous allons bien voir...

Il l'embrassa: le sylphe ne se mit pas à rire, il regarda dans le jardin: aucun stryge ne s'y promenait. Cette journée fut une des plus heureuses de leur vie. Ils ne se quittèrent pas un instant. Le chant, le piano, la causerie! comme les heures passent vite! La soirée s'écoula comme celle de la veille. Ce soir-là encore, Loïc devait quitter sa maîtresse à minuit. Sa sœur se mariait le lendemain, il fallait que dès l'aube il fût à Louveciennes.

Nous glisserons rapidement sur la double cérémonie du mariage religieux et de l'union civile. A trois heures de l'après-midi, Blanche et André repartirent pour Paris, mariés. Madame de Maudreuil avait déclaré qu'elle irait s'installer, pendant la lune de miel des jeunes époux, à sa propriété de Louveciennes. Depuis son retour, jamais Loïc n'avait vu si bonne mine à sa belle-mère. La baronne semblait rayonner. Il est vrai que par instants, elle portait son mouchoir à ses lèvres et le retirait taché de sang, mais elle détournait alors la tête, et nul ne pouvait la voir.

ALBERT DELPIIT

(A suivre).

de deux millions cinq cents mille francs. A côté d'un chiffre pareil, on conviendra que la dot du fiancé faisait piètre mine. Cette dot consistait en une propriété sise dans la commune de la Balme arrondissement de la Tour-du-Pin, département de l'Isère, et qui rapportait, bon an mal an, une douzaine de mille francs en vigne.

Blanche avait voulu passer sa lune de miel dans ce château, dont André lui avait tant de fois parlé et dont il lui avait montré des photographies séduisantes. Mais André avait supplié sa fiancée de ne pas quitter Paris. Pourquoi, disait-il, égrener en un voyage fatigant le premier jour de leur bonheur? Pour aller à la Balme, il fallait faire onze heures de chemin de fer et cinq heures de voiture, traverser le Rhône, et, enfin, arriver à trois heures du matin dans un château perdu au milieu des montagnes.

Pourquoi Blanche n'aurait-elle pas cédé? Elle aimait. Un point cependant l'avait laissée inflexible. André voulait être marié sous le régime dotal. Blanche avait exigé la communauté.

— Mais pensez donc, ma chère Blanche, lui avait dit André, que vous êtes riche, plus que riche, millionnaire, tandis que moi je n'ai rien, ou presque rien.

— Qu'importe? répliqua Blanche. Nous devons avoir tout commun entre nous.

— Vous voulez?

— Il y a une chose que je n'ai jamais pu comprendre, c'est qu'on puisse ne donner que ce qu'on a de plus précieux, sa personne, sans donner ce qui l'est moins, sa fortune.

André avait résisté, plaidé, discuté, vainement Blanche n'avait voulu entendre rien.

volontaires en trois catégories d'aptitude, savoir :

- 1° En aptes à faire des sous-lieutenants de réserve ;
- 2° En aptes à faire des sous-officiers de réserve ;
- 3° Et en devant rester soldats.

Cette enquête servira surtout à déterminer le chiffre exact des engagés conditionnels de l'article 54 (c'est-à-dire des candidats non bacheliers) qui composeront l'appel de 1884. Si l'appel de 1883 a fourni, dans cette catégorie, environ un tiers de sujets dont l'instruction primaire et le développement intellectuel ne leur permettent pas d'ambitionner le modeste galon de caporal, le chiffre des engagés conditionnels qui se présentent actuellement pour bénéficier, en 1884, des dispositions de l'article 54 de la loi de 1870, devra être considérablement réduit.

Les commissions régionales d'examen, responsables de l'admission de sujets trop faibles seront informées des résultats de l'enquête, ce qui équivalra à un blâme du ministre. Aussi le *Progrès Militaire* pense-t-il que les commissions qui, dans chaque corps d'armée, veut procéder, cette année, aux examens oraux des candidats non bacheliers montreront plus de sévérité que par le passé et n'admettront que des sujets susceptibles de devenir au moins sous-officiers.

Les intéressés sont donc bien avertis ; nous leur conseillons de piocher ferme, durant les quelques jours qui leur restent, les matières indiquées au programme de l'examen oral.

INSTRUCTION A DOMICILE

Le *Journal officiel* publie une circulaire adressée aux préfets par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative aux examens des enfants instruits à domicile (article 16 de la loi du 23 mars 1882.)

Nous en détachons ce passage :  
Le propre de cet examen, ce qui le distingue, par exemple, du certificat d'études, c'est qu'il consiste à juger non pas du degré de l'instruction, mais du fait même qu'il y a une instruction. La commission n'a pas devant elle des candidats à classer entre eux ou comparativement avec les élèves de telle ou telle école, mais des enfants qui viennent faire constater qu'ils reçoivent le minimum d'instruction requis par la loi. Elle n'a pas à dire si on les instruit mieux ou moins bien qu'ailleurs, plus ou moins vite, dans tel esprit et d'après telles méthodes, mais uniquement si on les instruit.

C'est pour bien marquer cette limite, imposée aux investigations et aux appréciations du jury d'examen, que le conseil supérieur a voulu que le père de famille pût se borner à présenter les cahiers de son enfant, avec une attestation d'authenticité signée par lui et par l'enfant ; le jury ne recourra aux épreuves orales que dans le cas où l'examen de ces devoirs écrits lui démontrerait que l'enfant est assez mal dirigé pour risquer de ne pas savoir, à la fin de la période scolaire, lire, écrire, compter et répondre aux questions les plus élémentaires sur l'histoire et la géographie de son pays.

RÉDUCTION DES HEURES DE CLASSE

Le conseil supérieur de l'instruction publique a décidé que la classe du jeudi serait supprimée dans tous les établissements publics d'enseignement secondaire, et que le nombre des heures de classe serait réduit à 20 par semaine.

Cette double prescription aura son effet à partir de la prochaine rentrée d'octobre.

Les bataillons du 7<sup>e</sup> de ligne, qui ont pris part aux manœuvres, rentreront demain à Cahors entre midi et 1 heure.

Un soldat du 7<sup>e</sup> de ligne voulant, à Auch, nettoyer son fusil, qui renfermait encore une cartouche non brûlée, s'y prit si maladroitement qu'il reçut la décharge dans la main appuyée sur le canon.

Bien qu'il n'y eût pas de balle, la blessure a été très grave. Le blessé, transporté à l'hôpital, a subi avec courage l'amputation partielle de la main.

UNE SCÈNE DE SAUVAGERIE.

Mardi soir, un acte de sauvagerie a mis en émoi les habitués du café Brondel, à Cahors. M. P..., ayant fait quelque observation à un nommé Souques, ouvrier peintre, qui empêchait d'entendre un chanteur par ses propos broyants, ce dernier se précipita sur P... et lui transperça

l'oreille d'un coup de couteau à mastic. Le sang, s'échappant avec abondance de cette blessure, M. le docteur Gélis fut aussitôt appelé et procéda au pansement.

La police a mis aussitôt Souques en état d'arrestation.

Hier matin, mercredi, un homme d'équipe de la gare de Cahors, tenant des bidons de pétrole trop près d'un foyer de chaleur, vit tout à coup le liquide s'enflammer. Il jeta les récipients à terre, mais malgré sa précipitation à s'en débarrasser il n'en fut pas moins gravement brûlé aux bras.

M. le docteur Gélis a été appelé à lui donner ses premiers soins.

LES SŒURS DE CASTELNAU

La ville de Castelnau possède, depuis 1847, une école primaire de filles, dirigée par les sœurs de Castres.

Accueillies avec enthousiasme par la population, les bonnes sœurs ont justifié jusqu'à ce jour la confiance des familles en faisant marcher de pair l'instruction et l'éducation des enfants.

Leurs élèves de tout âge et de tout rang se distinguant généralement par la correction de leur langage, par leur esprit pratique et par une tenue qui n'est ni vulgaire, ni affectée. Aussi, les maisons de Castelnau, sont-elles peuplées de bonnes ménagères dont la République n'a pas à rougir.

A ce résultat essentiel s'ajoutent d'autres succès et de nombreuses récompenses honorifiques. Pour ne citer que les quatre dernières années, cinq élèves de cette école ont obtenu le brevet de capacité : MM<sup>les</sup> Sara Cossé, Louisa Cossé, Joséphine Capy, Blanche Capy et Pauline Boube.

En 1882, 1883, et 1884, onze élèves ont obtenu le certificat d'études primaires. Deux mentions honorables ont été décernées à la directrice actuelle (sœur Agathe) : la première en juin 1862, par M. Rouland, ministre de l'instruction publique ; la deuxième en 1875.

Sœur S. Léon, directrice de la salle d'asile à Castelnau, a reçu de M. le ministre Duruy une mention honorable, le 14 avril 1866 et de M. le ministre Bourbeau une médaille de bronze, le 14 août 1869.

Enfin, le 19 février 1881, M. Jules Ferry a décerné à sœur Cécilia, directrice de l'école maternelle, une médaille d'argent.

Dans sa séance du 14 courant, le conseil municipal, s'inspirant de l'état prospère de l'école et de la volonté du peuple, a décidé que les Sœurs garderaient leurs fonctions d'institutrices communales.

La même délibération leur assigne, pour local scolaire, un établissement situé place Gambetta, beaucoup plus vaste que leur maison actuelle et très suffisant pour l'installation d'un pensionnat.

Les ouvriers et les commerçants, aussi bien que les pères de famille, approuvent cette mesure qui attirera dans la ville un plus grand nombre d'enfants des contrées voisines.

UN AMI DU PEUPLE.

Variétés

La direction des Ballons (Suite).

On n'a pas oublié, dit le *Temps*, l'expérience qui réussit si bien le mois dernier ; depuis lors, on avait annoncé, à différentes reprises que le capitaine Renard et Krebs devaient tenter une nouvelle ascension. Aussi, les environs de Meudon ont-ils été assiégés, jusque vers la fin d'août, par une foule de curieux. Leur attente ayant été déçue, l'enthousiasme s'était refroidi et, sauf notre collaborateur spécial, aucun curieux n'a assisté hier au départ du ballon.

Si le capitaine Renard a retardé la date de l'expérience qui devait consacrer son invention, c'est qu'il tenait à perfectionner certains détails de l'appareil qui lui sert à diriger son ballon. Depuis quelques jours, tout était prêt ; on attendait plus qu'un temps à peu près calme et les ordres du ministre de la guerre.

Ces ordres ont été expédiés dans la matinée de vendredi.

A dix heures du matin, le ballon était gonflé ; à trois heures et demie, le général Campenon

arrivait en voiture ; les capitaines Renard et Krebs, l'un revêtu de son uniforme, l'autre en tenue civile, le recevaient à l'entrée des ateliers. On a fait voir au ministre le ballon amarré sous le hangar couvert et, sous ses yeux, le capitaine Renard a mis l'hélice directrice en mouvement.

Une escouade de soldats a ensuite entraîné le ballon jusque sur la pelouse voisine ; les capitaines Renard et Krebs avaient pris place dans la nacelle et, à cinq heures précises, le cri de « lâchez tout » s'est fait entendre.

Le ballon s'est élevé verticalement jusqu'à une hauteur de deux cents mètres ; il a exécuté ensuite une série de mouvements, en décrivant d'abord une demi-circonférence, puis quelques revirements de bord à droite et à gauche.

Le vent, qui soufflait de l'est avec une extrême violence, a cependant emporté le ballon dans la direction de Versailles, mais seulement après que les aéronautes avaient résisté à son action pendant plus d'un quart d'heure.

Au moment où le ballon arrivait à hauteur de Velizy, une des piles motrices de l'hélice a cessé de fonctionner et le capitaine Renard a jugé que le moment était venu d'atterrir.

La descente s'est opérée sans grandes difficultés, mais avec une extraordinaire rapidité, dans une carrière située un peu au delà de Velizy. Une équipe de soldats accourus de Meudon et plusieurs cultivateurs des environs ont ramené le ballon jusqu'à son point de départ. Pour faciliter cette opération, on avait enlevé l'hélice et on l'avait déposée dans la nacelle.

Ce n'est pas sans peine qu'on a fait franchir au ballon les bois qui séparent Meudon de Velizy, d'autant plus qu'à maintes reprises, sous l'énergique impulsion du vent, le ballon s'est élevé de quelques mètres en enlevant les travailleurs de bonne volonté qui s'étaient suspendus à la nacelle et qui faisaient l'office de lest.

En même temps que les capitaines Renard et Krebs se livraient à ce deuxième essai, le frère du capitaine Renard, qui prend, depuis six ans, une part si active aux recherches de son frère, s'élevait dans un ballon captif, et procédait, sous les yeux du ministre, à une expérience des plus intéressantes.

Nous pouvons ajouter que, dès vendredi soir, et malgré leur apparent insuccès, les capitaines Renard et Krebs affirmaient que, si un accident ne s'était pas produit, ils seraient revenus contre le vent, à leur point de départ ; ils en donnaient pour preuve ce fait que, malgré la rupture de l'une des piles, ils avaient pu opérer leur descente dans la carrière dont nous avons parlé, que nous avons vue et dont la superficie totale ne dépasse pas vingt mètres carrés. Il fallait même être doué d'une extrême confiance pour risquer cette descente, car il eût suffi que le ballon fût écarté de quelques mètres, dans un sens ou dans un autre, pour qu'il vint s'accrocher dans les arbres, et, avec le vent qui soufflait, il est à prévoir qu'on eût eu un accident à déplorer.

Disons enfin qu'en quittant les ateliers de Chalais-Meudon, le ministre de la guerre a exprimé le désir d'assister à une prochaine expérience et a invité les capitaines Renard et Krebs à garder le secret le plus absolu sur leurs travaux ultérieurs.

Avis.

Les souscriptions aux obligations 500 francs 4 0/0 de la *Compagnie universelle du Canal Interocéanique de Panama* sont reçues à partir de ce jour, chez MM. JEAN CANGARDEL et FILS, correspondants directs à Cahors de la Compagnie.

BOURSE. — Cours au 18 sept.

3 0/0 .....	78 65
3 0/0 amortissable (ancien) .....	80 80
3 0/0 id. 1884 .....	00 00
4 1/2 0/0 ancien .....	107 50
4 1/2 0/0 1883 .....	108 90
Dernier cours du 17 sept.	
Actions Orléans .....	1,330 00
Actions Lyon .....	1,225 00
Obligations Orléans 3 0/0 .....	371 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) .....	301 75
Obligations Lombardes (jouissance .....	306 75
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) .....	332 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 septembre 1884.

On est toujours sans nouvelles de l'Extrême-

Orient ; on ne sait rien de précis sur les dispositions du gouvernement chinois, pas plus que sur la destination de l'amiral Courbet ; les commentaires vont leur train et les rumeurs les plus contradictoires se succèdent, sans que la spéculation y attache la moindre importance.

On ne sait rien, non plus, des décisions qui ont dû être prises dans l'entrevue des trois empereurs tenue avant-hier, mais on considère cette entrevue comme une puissante garantie du maintien de la paix européenne.

En un mot, on continue à envisager la situation sous les couleurs les plus riantes ; on ne considère que le beau côté de la médaille, on ne veut pas en voir le revers. Les acheteurs se sont toujours si bien trouvés de ce parti-pris d'optimisme, qu'ils agissent comme s'ils avaient la certitude qu'aucun événement ne viendra les empêcher de conquérir de nouveaux lauriers.

Les affaires sont toujours peu animées, mais les cours font très bonne figure, malgré quelques dégagements de positions effectués par certains spéculateurs, un peu moins audacieux que la plupart de leurs collègues.

La Rente 3 0/0 a déjà regagné une partie du coupon détaché hier ; elle cote 78.65 ; l'Amortissable fait 80.50 ; le 4 1/2 est à 108.90.

L'Italien a été porté à 96 60 ; l'Égypte se tient à 309, malgré le démenti infligé aux bruits répandus de la conclusion imminente d'un emprunt de 8 millions de livres. Les Fonds austro-hongrois sont délaissés, bien que l'on parle pour la fin du mois de l'émission des 125 millions de florins de Rente hongroise sur lesquels le groupe Rothschild a exercé récemment son droit d'option.

Le Foncier est à 1317 ; la Banque d'escompte fait 520 ; le Lyonnais est offert à 565. Le Gaz vaut 1565 et le Suez 1952.

Compagnie universelle

CANAL INTEROCÉANIQUE

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

387,387 Obligations

DE 500 FRANCS CHACUNE

RAPPORTANT 20 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1<sup>er</sup> Avril et 1<sup>er</sup> Octobre

Remboursables 500 francs en soixante-quinze ans

Cette émission est faite en vertu du vote de l'Assemblée générale des Actionnaires qui a eu lieu le 29 Juin 1882

Prix d'Émission : 333 Fr.

JOUISSANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1884

PAYABLES COMME SUIT :

20 fr. en souscrivant .....	20 fr.
30 » à la répartition (contre remise d'un d'un titre provisoire) .....	30 »
50 » du 15 au 20 novembre 1884 .....	50 »
50 » du 1 <sup>er</sup> au 5 janvier 1885 .....	50 »
100 » du 1 <sup>er</sup> au 5 avril 1885, sous déduction du coupon de 10 francs, échéant à cette date, soit .....	90 »
83 » du 4 <sup>er</sup> au 5 juillet 1885 .....	83 »
<b>333 fr.</b> .....	<b>Net à payer. 323 fr.</b>

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêt au taux de 5 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition bénéficieront d'un escompte de 6 fr. 35 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée, jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1884, ressortira à 326 fr. 65, ce qui représente un revenu de 6 fr. 12 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les titres définitifs seront délivrés au moment même de la délibération.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 25 Septembre 1884

ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS :

A la *Compagnie Universelle du Canal Interoceanique*, 46, rue Caumartin.

A la *Compagnie Universelle du Canal de Suez*, 9, rue Charras.

Au *Comptoir d'Escompte de Paris*, 14, rue Bergère.

A la *Société Générale de Crédit Industriel et Commercial*, 72, rue de la Victoire.

A la *Société de Dépôts et de Comptes courants*, 2, place de l'Opéra.

A la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France*, 34, rue de Provence.

A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin.

Au *Crédit Lyonnais*, 19, boulevard des Italiens.

A la *Banque d'Escompte de Paris*, place Vendôme.

A la *Banque Franco-Egyptienne*, 32, boulevard Haussmann.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.

A NEW-YORK :

Au *Siège du Comité Américain de la Compagnie du Canal Interoceanique de Panama*.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux titulaires de 500,000 actions de la *Compagnie du Canal Interoceanique*, à raison de une Obligation pour deux Actions.

Les Actions devront être présentées à l'un des guichets désignés ci-dessus, où elles seront frappées d'une estampille constatant qu'elles ont été de leur droit de souscription.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférences n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligation.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

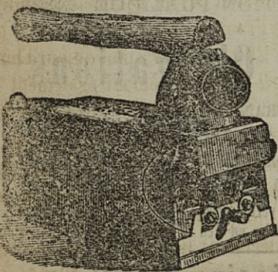
Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS : Économique, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

C. DESPRATS, Successeur LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Propagande républicaine et agricole

18<sup>e</sup> année 18<sup>e</sup> année

GAZETTE DU VILLAGE Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEAUX & Eug. LIEBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles ? savoir ce que font vos députés et vos députés ? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables ? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse ? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions ? Aimez-vous les faits curieux, les romans ?

Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen ; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CAHORS DU LOT CAHORS

En vente chez tous les libraires. En vente au bureau du Journal. En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Ayant obtenu le Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1876. LA VELOUTINE EST UN Poudre de Riz spécialement préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et inaltérable, ainsi demandée au légal par le fabricant. PARIS 11, rue de Valenciennes, 11.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristal blanc, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Eprouvettes de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture. SONNERIES ÉLECTRIQUES.

LES RAMOS Marchand tailleur

rue Fénélon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

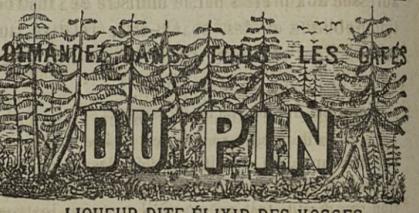
Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et trapps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

91 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, il est difficile de créer L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE. On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

GODINAUD

Rue Sainte-Claire, n° 58, à CAHORS

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

SANTAL de MIDY VIN de PEPTONE de CHAPOTEAU

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 4, rue Bourdaloue. D. pôt à Cahors, pharmacie VINEL, et dans toutes les pharmacies.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles. SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain. SUORE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris BIBLIOTHÈQUE UTILE

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c. ; cart. à l'anglaise 1 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

1. Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.
2. Cruveilhier. Hygiène générale.
3. Corbon. De l'enseignement professionnel.
4. Pichat. L'Art et les artistes en France.
5. Buchez. Les Mérovingiens.
6. Buchez. Les Carolingiens.
7. F. Morin. La France au moyen âge.
8. Bastide. Lutte religieuse des premiers siècles.
9. Bastide. Les guerres de la Réforme.
10. E. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
11. L. Brothier. Histoire de la terre.
12. Sanson. Principaux faits de la chimie.
13. Turck. Médecine populaire.
14. Morin. Résumé populaire du Code civil.
15. Zaborowski. L'homme préhistorique.
16. A. Ott. L'Inde et la Chine.
17. Catalan. Notions d'astronomie.
18. Cristal. Les déclassés du travail.
19. Victor Meunier. Philosophie zoologique.
20. G. Jourdan. La Justice criminelle en France.
21. Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
22. E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
23. B. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie.
24. H. Leneveu. Le Budget du foyer.
25. L. Combes. La Grèce ancienne.
26. Fréd. Lock. Histoire de la Restauration.
27. L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
28. E. Margollé. Les Phéniciens de la mer.
29. L. Collas. Histoire de l'empire ottoman.
30. Zurcher. Les Phénomènes de l'atmosphère.
31. E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
32. Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.
33. A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
34. C. Richard. Origine et Fin des mondes.
35. Enfantin. La Vie éternelle.
36. L. Brothier. Causeries sur la mécanique.
37. Alfred Donsaud. Histoire de la marine française.
38. Fréd. Lock. Jeanne d'Arc.
39. 40. Carnot. Révolution française. 2 vol.
41. Zurcher et Margollé. Télescope et Microscope.
42. Bierzy Torrents. Fleuves et canaux de la France.
43. P. Sechi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Etoiles.
44. Stanley Devons. Économie politique.
45. Em. Ferrière. Le Darwinisme.
46. Leneveu. Paris municipal.
47. Boillot. Les Entretiens de Fontenelle.
48. Edgar Zevort. Histoire de Louis-Philippe.
49. Geikie. Géographie physique.
50. Zaborowski. L'origine du langage.
51. Bierzy. Les Colonies britanniques.
52. Albert Lévy. Histoire de l'air.
53. Geikie. Géologie.
54. Zaborowski. Les migrations des animaux.
55. F. Paulhan. La physiologie de l'esprit.
56. Zurcher et Margollé. Phénomènes célestes.
57. Girard de Rialle. Peuples de l'Afrique et de l'Amérique.
58. Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
59. Paul Gaffarel. La défense nationale en 1792.
60. Herbert Spencer. De l'éducation.
61. Jules Barni. Napoléon 1<sup>er</sup>.
62. Huxley. Premières notions sur les sciences.
63. P. Bondois. L'Europe contemporaine.
64. Grove. Continents et océans.
65. Jouan. Les îles du Pacifique.
66. Robinet. La philosophie positive.
67. Renard. L'homme est-il libre ?
68. Zaborowski. Les grands singes.
69. E. Hatin. Histoire du Journal.
70. Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
71. A. Donsaud. Histoire contemp. de la Prusse.
72. Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
73. F. Henneguy. Histoire contemp. de l'Italie.
74. Leneveu. Le travail manuel en France.
75. Jouan. La chasse aux animaux marins.
76. Regnard. Histoire contemp. de l'Angleterre.
77. Bouant. Histoire de l'eau.
78. Jourdy. Le patriotisme à l'école.
79. Congrédien. Le libre échange en Angleterre.
80. Crighton. Histoire romaine.
- 81-83. P. Bondois. Mœurs et institut. de la France. 2 vol.
83. Zaborowski. Les mondes disparus.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand. Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr. Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée 75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série